



République Française  
Département de la Côte-d'Or  
Canton de Saulieu

### Commune de Saint Germain de Modéon

Tél : 03 80 64 77 81  
[mairie.saintgermaindemodéon@wanadoo.fr](mailto:mairie.saintgermaindemodéon@wanadoo.fr)

Permanences : Le lundi de 10H à 11H30  
Le jeudi de 9H à 12H00

## PANDEMIE DE COVID-19

### Lettre d'information municipale hebdomadaire n°8 du samedi 9 mai 2020

(diffusée en copie papier pour les personnes identifiées sans accès internet)

Mesdames, Messieurs,

Vous trouverez ci-dessous :

- un état de la situation sanitaire à la date du 7 mai 2020 transmis par la Préfecture
- les dernières informations locales
- des informations relatives au déconfinement, à la montée en puissance des tests de dépistage, à la reprise scolaire, à l'opération sécurité seniors, communiquées par la Préfecture de Côte-d'or

Comme évoqué dans les précédents numéros de cette lettre municipale, n'hésitez pas à contacter la mairie au cas où vous identifieriez une personne nécessitant toute aide ou intervention des pouvoirs publics.

#### **Situation sanitaire au 7 mai**

En région BFC : 1 049 patients sont hospitalisés (dont 112 cas graves en réanimation) et 906 décès en établissements de santé sont à déplorer depuis le début de l'épidémie. A noter que plus de 2 700 patients sont sortis de l'hôpital.

#### **Informations locales :**

- 1- Report de la distribution de masques tissus gratuits aux habitants des communes de la Communauté de communes de Saulieu**  
Marie-Guite Dufay, présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté, (BFC), vient d'informer les communes concernées que la commande de 12000 masques tissus effectuée par la Communauté de Communes de Saulieu ne pourra être livrée avant le 11 mai, contrairement aux engagements pris par le fournisseur pour une livraison entre le 4 et le 7 mai. Un calendrier de livraison sur la période du 18 mai au 2 juin a été proposé. Ce report de livraison concerne une commande globale de la région BFC de 2 millions de masques.
- 2- Fin de l'exploitation de la campagne d'affouages 2019/2020 pour les affouagistes n'ayant pas terminé leur part**
  - a) La vente sur pied des chênes situés sur les parcelles exploitées par les affouagistes lors l'hiver 2019/2020 aura lieu à Chalon-sur-Saône, le 10 juin 2020 ; compte-tenu des acheteurs potentiels identifiés, tout porte à croire selon l'ONF, que l'abattage de ces chênes ne s'effectuera pas avant le début de l'année 2021.  
Ce calendrier permettrait aux affouagistes n'ayant pas terminé leur part avant la crise sanitaire de disposer, pour ce faire, de quelques semaines sur l'automne hiver 2020-2021.  
Toutefois, il existe une très faible probabilité qu'un acheteur non identifié jusqu'ici dans notre secteur décide d'ignorer les circonstances exceptionnelles des derniers mois et souhaite abattre les bois sur pied dont il dispose avant la fin de l'année en cours. Pour ne pas exclure totalement cette hypothèse, l'ONF nous demande, à titre exceptionnel, d'autoriser les affouagistes qui le souhaiteront à couper les chênes marqués à la peinture d'une croix et situés sur leur part à partir du 11/05/2020 et jusqu'au 15/08/2020.
  - b) Par ailleurs, une nouvelle campagne d'affouages étant initialement prévue dès l'automne 2020, il est envisagé, compte-tenu de la crise sanitaire et de l'absence de visibilité pour les mois à venir, de reporter cette campagne sur l'année 2024, année prévue sans affouages dans le calendrier d'origine d'aménagement et d'exploitation des bois communaux.
- 3- Prochaines ouvertures de la déchetterie de la Roche-en-Brenil à compter du 11 mai :**
  - Tous les mardis de 9h à 12h et de 14h à 17h
  - Les samedis matins tous les 15 jours en alternance avec SaulieuSuite à la pandémie COVID-19, merci de bien vouloir respecter les distances sociales préconisées et attendre au portail l'accord du gardien pour accéder au site.  
Les meubles, les peintures, les solvants et tous les déchets dangereux ne sont pas acceptés actuellement.

## **Le déconfinement à partir du 11 mai**

Lors de la conférence de presse tenue le 7 mai, le Premier Ministre a présenté le plan de déconfinement et la carte de France qui distingue les départements en vert et en rouge. Le département de la Côte d'Or est indiqué en rouge, une situation rencontrée par les départements du quart nord-est de la France (Hauts-de-France, Île-de-France, Grand Est et Bourgogne Franche-Comté).

La situation de chaque département est déterminée par le cumul de trois critères :

- la circulation du virus est mesurée par la proportion de passages aux urgences pour suspicion de Covid-19 qui s'élève dans notre département à 6 à 10 %. La couleur orange est attribuée à notre département pour ce critère ;
- les tensions sur les capacités sanitaires sont mesurées par le taux d'occupation des lits de réanimation par les patients atteints du Covid-19 par rapport à la capacité initiale avant l'épidémie. En moyenne glissante sur 7 jours, ce taux est supérieur à 80 % pour l'ensemble de la région BFC, de sorte que notre département se voit attribuer la couleur rouge ;
- les capacités de dépistage du virus par tests PCR sont mesurées par le taux de couverture des besoins en tests, présenté pour la première aujourd'hui. La situation favorable de notre département – identique à celle de l'ensemble du pays - est indiquée par la couleur verte (point détaillé infra).

Bien entendu, dans notre département, le déconfinement sera mis en œuvre, mais la couleur rouge est un signal donné à tous : les règles sanitaires doivent être respectées avec la plus grande vigilance et ce, en tout lieu et à tout moment de notre vie quotidienne. Le redémarrage de la vie sociale et la reprise généralisée du travail ne peuvent donc s'accompagner d'un relâchement dans l'application des mesures barrière apprises depuis le confinement.

## **Montée en puissance des capacités de dépistage**

L'Agence régionale de santé indique que les capacités de dépistage du Covid-19 (par tests PCR) ont été renforcées dans le département pour permettre à toute personne présentant les symptômes ou cas contacts d'accéder aux tests à partir du 11 mai. En effet, en cas de suspicion de la maladie, le médecin traitant sera amené à prescrire un test et la personne devra rester chez elle jusqu'au résultat du test (et au-delà ensuite s'il s'avère positif). L'enjeu du déploiement massif des tests virologiques est de diagnostiquer les malades pour les isoler individuellement et ainsi casser la chaîne de transmission du virus.

Une grande majorité de la population départementale est située à moins de 30 minutes d'un laboratoire de prélèvement. La liste des laboratoires sera mise à jour en milieu de semaine prochaine car le renforcement des capacités de dépistage se poursuit. De plus, ce dispositif est complété par les infirmiers libéraux habilités à effectuer des prélèvements à domicile pour les personnes âgées, les personnes en situation de handicap et les personnes fragiles.

## **Reprise scolaire**

L'instance départementale de concertation pour la préparation de la reprise scolaire s'est réunie le 7 mai sous la présidence de madame COQ (DASEN), avec la participation des représentants de la préfecture, de la Région, du Département, de la Métropole de Dijon, des associations d'élus (AMF et AMR), des présidents d'EPCI et de la CAF.

Le comité de pilotage a constaté que la concertation des communes, de l'Éducation Nationale et des services de l'État a d'ores et déjà permis d'anticiper les points les plus sensibles et de préparer les personnels concernés pour la reprise scolaire. A ce jour, moins de 4% des écoles ne seront pas ouvertes en Côte-d'Or pour accueillir une partie des élèves le 14 mai.

Il est plus spécifiquement relevé que :

- les masques pour les enseignants ont été reçus. Ils seront distribués dans les écoles dès le début de la semaine prochaine ;
- pour les transports, l'ensemble des circuits existants avant la crise seront fonctionnels à partir du 14 mai. La désinfection est totalement à charge et de la responsabilité des transporteurs. A ce jour la quasi-totalité des chauffeurs seront présents pour cette reprise scolaire. Il reste à trouver les accompagnateurs. Les enfants devront se placer aux places le long des vitres, les sièges le long de l'allée centrale seront condamnés comme ceux situés derrière le chauffeur. En cas d'absence de transport, les directrices d'écoles seront prévenues prioritairement ;
- il est conseillé pour la cantine comme pour les gardes du matin et du soir, d'éviter les brassages entre les classes et soit, de scinder la cantine soit d'échelonner les entrées et les sorties à la cantine ;
- en cas d'absence d'enseignants, ou d'ATSEM, la Directrice académique espère pouvoir mobiliser du personnel de réserve. Dans tous les cas, une notification rapide devra être faite auprès de la Directrice académique.

## **Opération tranquillité seniors de la Gendarmerie nationale**

Attaché à la sécurité des seniors et des personnes vulnérables, en particulier dans le contexte actuel, le groupement de gendarmerie départementale de la Côte-d'Or met en place l'opération tranquillité seniors afin de protéger nos aînés. Pour adhérer à ce nouveau dispositif, les personnes peuvent se signaler à leur brigade de gendarmerie locale ; soit directement, soit par l'envoi d'un mail ou par contact téléphonique. Voir les affiches aux emplacements habituels de la commune.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Valéry LOISIER

Maire de Saint-Germain-de-Modéon

Tel : 06 87 34 81 22